

## CHAPITRE VI.

TOBIE.

## ARTICLE I.

## Introduction au livre de Tobie.

Texte original. — Manuscrits. — Nom de Tobie. — Caractère historique du livre. — Date de la composition; auteur.

\* 522. — Du texte original de Tobie.

1<sup>o</sup> Le livre de Tobie a été composé en chaldéen, d'après S. Jérôme (1); il l'a été en hébreu, d'après un certain nombre de critiques; en grec, d'après quelques autres. Cette dernière opinion est fausse. Quant aux deux premières, on n'apporte aucun argument décisif en faveur de l'une ni de l'autre; les savants modernes penchent cependant plus communément pour l'original hébreu.

2<sup>o</sup> Quoi qu'il en soit, le texte primitif est perdu. Un texte chaldéen, découvert en 1877, et publié en 1878, n'est certainement pas le texte original (2). Les anciennes versions de ce livre sont sensiblement différentes les unes des autres; les noms propres ne se ressemblent pas toujours entre eux, et la critique ne peut réussir, en plus d'un cas, à découvrir quelle était la leçon authentique. La plupart des objections qu'on fait contre cette histoire n'ont pas d'autre fondement que les altérations provenant de la variété des leçons ou des négligences des copistes.

\* 523. — Des manuscrits du livre de Tobie.

1<sup>o</sup> On connaît quatre manuscrits grecs, plus ou moins com-

(1) *Præfatio in Tobiam*, t. xxix, col. 23.

(2) *The book of Tobit; a Chaldee text from a unique ms. in the Bodleian Library, with other rabbinical texts, English translations and the Itala*, edited by Ad. Neubauer, Oxford, 1878.

plets, en lettres onciales, du livre de Tobie, le codex *Vaticanus*, le *Sinaiticus* (1), l'*Alexandrinus*, et le *Venetus-Marcianus*. Les manuscrits grecs en lettres minuscules sont plus nombreux (2). Outre les traductions grecques, nous avons la version syriaque et l'arménienne, l'ancienne Italique, en trois recensions différentes, et la Vulgate de S. Jérôme. Il existe enfin deux versions hébraïques de Tobie, l'une dite de Fagius, et l'autre de Sébastien Münster. Ces différents textes ou traductions forment quatre groupes principaux, tous plus ou moins différents les uns des autres par des additions ou des retranchements et des variations dans les noms propres et les chiffres. Voici la classification de ces quatre groupes. Le premier comprend le Codex Vaticanus, le Codex Alexandrinus, le Codex Venetus, la version syriaque ou Peschito, i-vii, 9, la version arménienne et la version hébraïque de Fagius. — Le second renferme le Codex Sinaïticus, l'ancienne Italique et l'hébreu de Sébastien Münster. — Le troisième, les manuscrits minuscules grecs, 44, 106, 107, et la dernière partie de la version syriaque ou Peschito, vii, 10-xiv. — Le quatrième est formé par la Vulgate.

2<sup>o</sup> Les critiques sont très partagés sur la *valeur* relative de ces quatre textes divers du livre de Tobie. Les savants catholiques donnent généralement la préférence à la Vulgate. Le plus récent commentateur catholique de Tobie, M. Gutberlet, est porté cependant à croire que S. Jérôme a résumé le texte original. Il se fonde surtout sur ce que, dans les textes grecs, le vieux Tobie parle à la première personne, tandis que dans notre Vulgate le récit est à la troisième personne. On comprend, dit-il, qu'un abréviateur change la personne; on ne comprendrait pas que celui qui traduit simplement ou amplifie l'original eût imaginé un pareil changement. Il conclut en disant: «Sous le rapport littéral, le texte du *Codex sinaiticus* et la version italique méritent la préférence; sous le rap-

(1) *Libellus Tobit e codice Sinaïtico editus et recensitus a Fr.-II. Reusch, Fribourg, 1870.*

(2) Ils sont cotés 44, 52, 55, 58, 64, 71, 74, 76, 106, 107, 108, 236, 243, 248, 249.

port dogmatique, la Vulgate doit être placée au premier rang..., sous le rapport esthétique, le Codex du Vatican (ou le grec ordinaire) doit être regardé comme le meilleur travail sur l'original (1). »

\* 524. — Du nom de Tobie.

Le nom de Tobie est en hébreu *Tobiyah* (voir I Esd., II, 60; II Esd., II, 10; IV, 3, etc.; Zach., VI, 10, etc.). En grec et en latin, on a ajouté la terminaison *as*, comme on l'a fait pour tous les noms terminés en *yah* : *Isaias*, *Jeremias*, *Adonias*, etc. Il signifie : « Jéhovah est mon bien. » Quant à la forme *Tobit* des versions grecques et *Tobis* de l'ancienne italique, il y a tout lieu de croire que le *t* et l'*s* sont de simples terminaisons ajoutées à la forme hébraïque *Tobi*, et que cette forme hébraïque *Tobi* n'est qu'une abréviation du nom complet, *Tobiyah*, car le second élément, *yah*, pouvait se sous-entendre dans les noms propres (2).

525. — Caractère historique du livre de Tobie.

1<sup>o</sup> La question la plus importante à étudier au sujet du livre de Tobie est celle de son caractère historique. Tous les protestants le regardent aujourd'hui comme un roman pieux, et ils ont entraîné quelques catholiques, comme Jahn, Movers et, en partie, Dèreser (3).

(1) Gutberlet, *Das Buch Tobias*, p. 19.

(2) Voir II Reg., III, 15, comparé avec I Reg., XXV, 44. Dans le premier passage, nous lisons : Paltiel ou Dieu est mon libérateur, et dans le second simplement Palti, en sous-entendant El, Dieu.

(3) « Les difficultés qui naissent de cette description [d'Asmodée] sont graves, dit Movers, pour celui qui prend le récit du livre de Tobie dans sa teneur historique; mais ce livre de l'Ancien Testament, d'ailleurs si remarquable et d'une exécution incomparable dans sa tendance didactique, renferme beaucoup d'autres éléments traditionnels qui démontrent que l'auteur n'a voulu que transmettre fidèlement, comme il l'avait trouvée, la matière de son récit, et n'en faire qu'un ouvrage de morale. » *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, trad. Goschler, 1864, t. II, p. 61, art. Asmodée. Ce langage embarrassé est la négation du caractère historique du livre de Tobie. Nous répondrons, n° 531, aux objections tirées du rôle d'Asmodée. Il faut

2<sup>o</sup> La *réalité* de l'histoire de Tobie est attestée par les détails minutieux du récit, la généalogie du principal personnage, qui est longuement donnée dans le texte grec le plus complet (*Codex Sinaiticus*), 1, 1, 8, 13, 21, etc. ; les renseignements précis sur la géographie, l'histoire, la chronologie, etc.

3<sup>o</sup> Les *difficultés* qu'on allègue contre le caractère historique du livre de Tobie sont tirées : 1<sup>o</sup> des faits merveilleux qui y sont racontés. — Les miracles contenus dans un récit ne prouvent point par eux-mêmes qu'il est historique, mais ils ne prouvent pas non plus qu'il soit fictif, puisque Dieu peut, quand il lui plaît, intervenir surnaturellement dans les affaires de ce monde. — 2<sup>o</sup> Des inexactitudes, qu'on prétend rencontrer dans la narration. Ragès, la ville de Médie que notre auteur fait exister au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ne fut bâtie, dit-on, que plusieurs siècles plus tard, par Séleucus Nicator, d'après le témoignage de Strabon (1). — Cela est faux : Strabon dit seulement que Séleucus changea le nom de Ragès, lui donnant celui d'Eurôpos. Le Zend-Avesta la mentionne comme une ville déjà ancienne. — 3<sup>o</sup> C'est Téglatphalasar, IV Reg., xv, 29, et non Salmanasar, Tob., 1, 2, objecte-t-on, qui avait déporté la tribu de Nephtali. — C'est peut-être Sargon qu'il faut lire au §. 2, comme il faut le lire au §. 18, au lieu de l'Enemessaros, nom altéré, que porte le texte grec. Mais, quoi qu'il en soit, Téglatphalasar n'avait pas emmené en Assyrie la tribu de Nephtali tout entière, et Salmanasar ou Sargon purent encore trouver des hommes de cette tribu en Palestine. — 4<sup>o</sup> Quelques autres difficultés géographiques s'expliquent par la perte de l'original ou les altérations des copistes des versions.

#### 526. — Date de la composition ; auteur.

1<sup>o</sup> Plusieurs critiques modernes retardent jusqu'au temps d'Adrien, qui régna de 117 à 138 de notre ère, la composi-

remarquer d'ailleurs que dans le même ouvrage, t. xxiii, p. 460-461, Welte soutient que le livre de Tobie est une véritable histoire.

(1) Strabon, XI, XIII, 6, éd. Didot, p. 450. Cf. XI, ix, 1, p. 441.

DIVERSES REPRÉSENTATIONS DE TOBIE DANS  
LES CATACOMBES.



13



14



15

« Les diverses représentations de ce sujet qui sont arrivées jusqu'à nous, dit Martigny, suivent à peu près la succession des événements de la touchante histoire de Tobie. Une fresque des catacombes, présumée du deuxième siècle (D'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, t. v, *Peinture*, pl. vii, n° 3), fait voir Tobie au début de son voyage et conduit par l'ange (Voir notre *Figure 13*). Une autre peinture (Bottari, *Roma sotterranea*, tav. lxv), le représente... portant de la main droite un poisson suspendu à un hameçon, et de la gauche le bâton du voyageur. Dans une troisième fresque, découverte en 1849 (Perret, *Les catacombes de Rome*, vol. iii, pl. xxvi), au cimetière des Saints-Thrason-et-Saturnin, et que nous reproduisons parce que la scène y est représentée d'une manière plus complète, il est vu présentant le poisson à l'ange vêtu d'une longue tunique (Voir notre *Figure 14*)... M. de Rossi cite (*De christian. monum. IX<sup>th</sup>YIN exhibent.*, p. 13 note) une peinture du cimetière de Saint-Saturnin, nouvellement trouvée, qui retrace toute cette histoire d'une manière plus complète qu'aucun autre monument jusqu'ici connu. Enfin on voit, dans une fresque des catacombes (*Figure 15*), le jeune Tobie, précédé de son chien, et portant à la main un objet qu'on croit être le cœur et le fiel du poisson (*Hagioglypta*, p. 76), et sur un sarcophage de Vérone (*Verona illustrata*, part. iii, p. 54), devant une maison et un portique, un chien caressant un vieillard. C'est le retour de Tobie (Tob., xi, 9)... Il n'est pas hors de propos d'observer ici que ces représentations, si souvent répétées dans la primitive Église alors que rien ne se faisait en ce genre, soit dans les cimetières, soit dans les basiliques, sans l'autorité des pasteurs, prouvent jusqu'à l'évidence que le livre de Tobie fut dès les premiers temps placé dans le canon des Livres Saints. » *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 2<sup>e</sup> édit., in-4<sup>o</sup>, 1877, p. 760-761. Cf. n° 33.

tion du livre de Tobie. Ils s'appuient sur des raisons futile, tirées de la tendance qu'ils attribuent à l'auteur, celle, par exemple, de montrer que l'ensevelissement des morts est une œuvre agréable à Dieu, comme si l'on avait eu besoin d'attendre l'époque de l'empereur Adrien pour soupçonner que c'était là un acte de charité!

2<sup>o</sup> La tradition a toujours attribué à Tobie père et fils la rédaction de leur histoire : 1<sup>o</sup> parce que, dans toutes les versions, (celle de S. Jérôme, et en partie, le nouveau texte chaldéen exceptés), Tobie parle à la première personne, depuis le chapitre 1 jusqu'au commencement de l'histoire de Sara, III, 7. 2<sup>o</sup> Le texte grec, XII, 20, porte que l'ange Raphaël commanda à Tobie d'écrire son histoire, et l'on ne peut douter qu'il n'ait obéi à cet ordre, comme l'insinue le verset suivant, XIII, 1, dans les éditions grecques. Le livre de Tobie a donc été écrit très probablement dans les premiers temps qui suivirent la déportation des Israélites du nord en Assyrie, puisque c'est à cette époque que vivait le héros de cette histoire, et qu'il en est vraisemblablement l'auteur. Les deux derniers versets, XIV, 16-17, sont d'une main étrangère. — Le concile de Trente a déclaré le livre de Tobie canonique, n° 35 (1).

## ARTICLE II.

### Analyse et explication du livre de Tobie.

Division. — Analyse et explication. — Enseignements.

#### 527. — Division du livre de Tobie.

Ce livre forme un tout parfaitement coordonné et disposé avec un art admirable. Il est partagé en six sections formant autant de tableaux : 1<sup>o</sup> Vertus et épreuves de Tobie, I-III, 6; 2<sup>o</sup> Vertus et épreuves de Sara, III, 7-23; 3<sup>o</sup> Voyage du jeune Tobie en Médie, III, 24-vi, 9; 4<sup>o</sup> Son mariage avec Sara, VI, 10-ix; 5<sup>o</sup> Son retour à Ninive, x-xi; 6<sup>o</sup> Conclusion : manifestation de l'ange Raphaël, dernières années de Tobie, XII-XIV (2).

(1) Sur la canonicité du livre de Tobie, voir Viesse, *La Bible mutilée par les protestants*, 2<sup>e</sup> édit., 1847, p. 149-159.

(2) Commentateurs catholiques : S. Ambr., *De Tobia liber unus*, t. XIV,

528. — I<sup>re</sup> section : *Vertus et épreuves de Tobie, 1-III, 6.*

Un pieux Israélite, Tobie, de la tribu de Nephtali, est déporté, avec Anne, sa femme, et Tobie, son fils, à Ninive. Là, il exerce les œuvres de miséricorde et ensevelit les morts, ce qui attire sur lui la persécution. Une fois, s'étant endormi au pied d'un mur, au moment où il venait de remplir cet office de charité, de la fiente d'un nid d'oiseaux lui tomba sur les yeux et l'aveugla. Ces oiseaux étaient des hirondelles, d'après la traduction de S. Jérôme, des passereaux, d'après l'ancienne Italique et les textes grecs, qui ne parlent point non plus de nid. La cécité ne fut pas instantanée, d'après les versions grecques ; mais les excréments qui étaient chauds, θερμόν, en tombant sur les yeux, *ouverts*, ajoutent le *Codex Vaticanus* et autres, produisirent dans les yeux une inflammation et une taie, λευκώματα, laquelle, par la maladresse des médecins, dégénéra en perte complète de la vue. S. Jérôme a résumé tous les détails fournis par les autres textes dans les deux mots : *fieretque cæcus*, II, 11. Dans cet état, Tobie eut à supporter, outre son infirmité, les privations de la pauvreté, mais il endura tout avec patience. Cependant, accablé par les reproches de ses amis et même de sa femme, il demanda à Dieu de le secourir ou de le délivrer de la vie, I-III, 6.

529. — II<sup>e</sup> section : *Vertus et épreuves de Sara, fille de Raguel, III, 7-23.*

Pendant que Tobie souffrait et priait Dieu à Ninive, la fille

col. 759-794 (presque tout entier contre l'usure) : V. Bède, *In librum B. Patris Tobiae allegorica interpretatio*, t. xci, col. 923-938 ; Drexelius, *Tobias morali doctrina illustratus*, 1641 ; N. Serarius, *In libros Tobiam, Judith, Esther, Machabæos*, 1599 ; F. Justinianus, *Tobias explanationibus historicis et documentis moralibus illustratus*, 1621 ; G. Sanctius, *In libros Ruth, Esdræ, Nehemias, Tobiae, Judiæ, Esther, Machabæorum*, 1268 ; Didacus de Celada, *Commentarius litteralis ac moralis in Tobiae historiam*, 1644 ; Tirin, *In librum Tobiae Commentarium*, Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. xii ; H. Reusch, *Das Buch Tobias übersetzt und erklärt*, Fribourg, 1857 ; C. Gutberlet, *Das Buch Tobias übersetzt und erklärt*, Munster, 1877 ; l'abbé Gillet, *Tobie, Judith et Esther*, 1879, dans la Bible de M. Lethielleux, etc.

d'un de ses parents souffrait et priait aussi à Ragès, en Médie, d'après le texte actuel de la Vulgate, III, 7, mais plus vraisemblablement à Ecbatane, comme le portent les versions grecques(1). Sept fois elle avait été mariée, et ses sept époux avaient été tués, la nuit même des noces, par le démon Asmodée. Une de ses esclaves lui en fait le reproche, et Sara, affligée de cette insulte, demande à Dieu de la secourir ou de la délivrer de la vie, III, 7-23.

Nous voyons apparaître ici un esprit pervers qui cherche le malheur des hommes, comme Satan dans Job. Dieu veut nous montrer d'abord la lutte des démons contre les hommes ; bientôt il nous fera voir qu'ils ne sont pas les plus forts, si nous nous confions en lui, parce qu'il sait envoyer son ange pour nous délivrer. Asmodée paraît être le démon de la concupiscence. *Nosse debemus non omnes dæmones universas hominibus inferre passiones, sed unicuique vitio certos spiritus incitare*, dit Cassien(2). Le nom d'Asmodée vient, d'après les uns, du perse *azmûden*, « tenter ; » d'après les autres, de l'hébreu *schâmad*, « perdre. »

### 530. — III<sup>e</sup> section : Voyage du jeune Tobie en Médie, III, 24-vi, 9.

Dieu exauce la prière de Tobie et celle de Sara, et il envoie son ange Raphaël pour mettre fin aux épreuves de ces deux justes. Le vieillard aveugle, croyant sa mort prochaine, après avoir donné à son fils les plus sages conseils, l'envoie en Médie, pour recouvrer des mains de Gabélus une somme de dix talents d'argent qu'il lui avait prêtée. L'ange Raphaël, qui a pris une forme humaine (3), sert de guide au jeune voya-

(1) Il y a, dans tous les textes, des confusions entre Ragès, la ville où habite Gabael ou Gabélus, et la ville où habite Raguel. Comme Ragès était plus loin que la ville de Raguel, d'après IX, 6, il est probable que les copistes ont mis par erreur Ragès dans notre Vulgate, III, 7 et VI, 6, de même que les copistes grecs ont mis aussi par erreur Ragès, VI, 9, tandis que les autres ont mis constamment Ecbatane. Gutberlet, *Das Buch Tobias*, p. 117-119, 200.

(2) Coll. VII, c. xvii. Cf. Suarez, *De Angelis*, l. VIII, c. xxI, n<sup>o</sup>s 23 sq.; S. Th., I, q. 109, a. 2.

(3) S. Th., I, q. 51, a. 2, ad 2<sup>um</sup>; Suarez, *De Angelis*, l. IV, c. xxxvi, n<sup>o</sup> 8.

geur sous le nom d'Azarias. « *Socius itineris Tobiæ natura erat Angelus, sed in esse repræsentativo erat Azarias quia effigiem et formam Azariæ præ se ferebat,* » dit Léonard de S. Martin (1).

Le soir de la première journée du voyage, Tobie et son conducteur s'arrêtèrent sur les bords du Tigre, soit le fleuve célèbre de ce nom, qui traversait l'ancienne Ninive, ce qui impliquerait que l'Israélite demeurait sur la rive droite, soit le grand ou le petit Zab, affluents du Tigre, à l'est, à qui on donnait aussi ce nom, Hérod., v, 22. Tobie ayant voulu laver ses pieds dans le fleuve, *ecce piscis immanis exivit ad devorandum eum*, dit notre Vulgate, vi, 2; *exilivit*, dit l'ancienne Italique, *et circumplexus est pedes ejus*, mots qui rendent le grec du *Codex Sinaiticus*, ἐξοὐλέτον καταπιεῖν τὸν πόδα τοῦ παιδικοῦ, « le poisson s'élancant voulut dévorer le pied du jeune homme. » On a supposé que ce poisson était un silure, un esturgeon, un callionyme où un uranoscope; mais à vrai dire, le moyen de déterminer rigoureusement à quelle espèce il appartenait nous fait défaut. Cependant si la leçon du *Codex Sinaiticus* était certaine, ce qui n'est pas, on pourrait affirmer que ce poisson était un brochet, comme l'avait déjà supposé Calmet (2). Ce poisson atteint souvent la grosseur d'un homme (3) et peut devenir très vieux. Il est très vorace; on a trouvé quelquefois dans ses entrailles des membres humains (4); Oken raconte qu'à Cracovie une jeune fille eut le pied saisi par un d'eux (5). On le trouve dans le

(1) *Summa scripturistica*, pars III, p. 182.

(2) Calmet, *Commentaire littéral*, Tobie, vi, 2, p. 268-269.

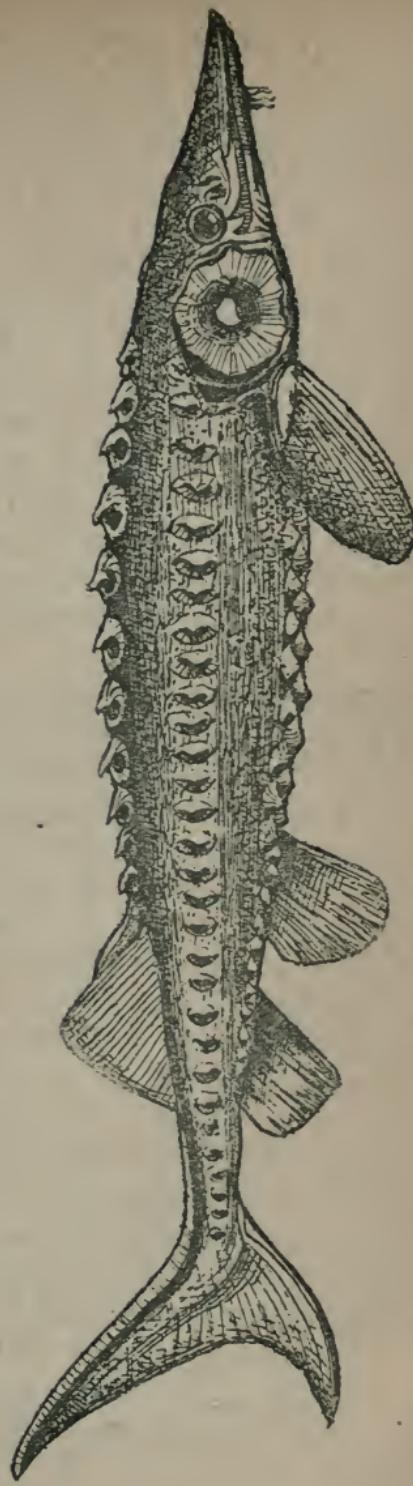
(3) Oken, *Lehrbuch der Naturgeschichte*, 1816, III Th., Abth. II, p. 100.

(4) Bloch, *Histoire naturelle des poissons*, Berlin, 1785, in-f°, t. I, p. 183-185: « La tête est grosse, l'ouverture de la bouche large et s'étend presque jusqu'aux yeux... Le brochet... est très vorace;... il n'épargne pas même son espèce;... il ne se contente pas des poissons,... il avale aussi les autres habitants des eaux, tels que,.. les rats, les serpents, etc. On a trouvé dans sa gueule des parties de corps humain, des jeunes chiens ou chats, qu'on avait jetés à l'eau... Scheffer raconte qu'il y a en Laponie des brochets plus grands que des hommes. »

(5) Oken, *Allgemeine Naturgeschichte*, t. VI, p. 294; Gutberlet, *Das Buch Tobias*, p. 187.



16. — LE BROCHET. (Voir Lacépède, *Poissons*, 1832, t. VII, p. 356-365.)



17. — L'ESTURGEON. (Voir Lacépède, *Poissons*, 1831, t. VI, p. 157-166.)



Tigre ; sa chair est excellente ; il est assez gros pour servir plusieurs jours de nourriture à des voyageurs, vi, 6 ; il a des nageoires et des écailles et remplit ainsi les conditions prescrites par la loi pour que les Juifs puissent en manger, Lev., xi, 9-10 ; il a des ouïes, comme le suppose le texte, Tob., vi, 4

531. — IV<sup>e</sup> section : Mariage du jeune Tobie avec Sara, vi, 10-ix.

L'ange ordonna à Tobie de saisir le poisson par les ouïes, et, quand ils en eurent mangé, il lui recommanda de garder une partie du cœur, pour chasser le démon, et le fiel, pour guérir la taie des yeux, vi, 8-9. Les interprètes catholiques sont divisés sur la question de savoir s'il s'agit ici de propriétés naturelles ou surnaturelles de ces organes (1). Nous pensons qu'il s'agit ici de propriétés miraculeuses que Dieu leur confère, afin que son ange puisse conserver jusqu'à la fin l'*incognito* et remplir néanmoins la mission secourable qui lui a été confiée.

Arrivés à Ecbatane, les deux voyageurs allèrent loger chez Raguel, le père de Sara, dont la seconde section nous a présenté les épreuves. Sur le conseil de l'ange, Tobie demande la main de la jeune fille, après avoir appris de son guide le moyen de chasser le démon qui avait fait périr les précédents maris de sa cousine ; il l'obtient, chasse Asmodée en brûlant une partie du foie du poisson et en passant en prière avec Sara les trois premières nuits de leur mariage. L'ange Raphaël reléguait Asmodée dans le désert de la Haute-Égypte, viii, 3, ce qui signifie que Dieu lui défendit d'agir en dehors de ce lieu. Les purs esprits ne sont pas en un lieu *circumscriptive*, comme les êtres corporels, mais ils y sont *definitive*. « *Angelus [vel dæmon] non commensuratur loco*, dit S. Thomas, I, q. 52, a. 2, sed est ita in uno loco, ut non sit simul in alio loco (2). » Le nouvel époux demeura quatorze jours auprès de Raguel, son beau-père. Pendant ce temps, Raphaël alla à Ragès chercher l'argent prêté à Gabelus, et amena ce dernier à Ecbatane pour prendre part aux fêtes du mariage.

(1) Cf. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XXI, c. vi, t. xli, col. 716-718.

(2) Cf. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XX, c. viii, t. xli, col. 669.

## 532. — Ve section : Retour de Tobie à Ninive, x-xi.

L'ange enseigna au jeune Tobie, pendant le retour, le moyen de guérir son père de sa cécité, à l'aide du fiel du poisson. Sara était partie avec lui, après avoir reçu de Raguel de sages conseils sur les devoirs d'une mère de famille. En chemin, son jeune époux prit les devants, pour calmer les inquiétudes des siens ; en arrivant (1), il guérit le vieillard aveugle par les moyens que l'ange lui avait indiqués.

533. — VI<sup>e</sup> section : Conclusion ; manifestation de Raphaël ; dernières années de Tobie, XII-XIV.

Raphaël fait connaître aux deux Tobie sa nature angélique, et leur révèle les desseins de la Providence dans les épreuves qu'ils ont ennes à subir, XII. Le vieux Tobie rend grâce à Dieu de ses bienfaits et prédit la gloire future de Jérusalem, XIII. Aux approches de la mort, il donne ses derniers avis à sa famille et lui recommande de quitter Ninive, qui sera détruite. Tobie le fils retourne auprès de Raguel et meurt à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, XIV.

## 534. — Enseignements du livre de Tobie.

L'histoire de Tobie est, à bon droit, une des plus populaires. Elle nous offre un parfait modèle de la vie domestique et renferme les exemples les plus instructifs et les plus touchants de toutes sortes de vertus.

1<sup>o</sup> Son but direct et immédiat est d'apprendre aux Juifs à

(1) La description du retour de Tobie et de Raphaël est d'un naturel achevé : « Le chien qui les avait suivis durant le chemin courut devant eux, et, comme s'il eût porté la nouvelle de leur venue, il semblait témoigner sa joie par le mouvement de sa queue et par ses caresses. Le père de Tobie, tout aveugle qu'il était, se leva et se mit à courir, s'exposant à tomber à chaque pas, et donnant la main à un serviteur, il s'en alla au-devant de son fils. L'ayant rencontré, il l'embrassa et sa mère ensuite, et ils commencèrent tous deux à pleurer de joie. Puis, ayant adoré Dieu et lui ayant rendu grâces, ils s'assirent. » Tob., XI, 9-11. Il ne manque rien à ce récit, et l'Écriture, pour en augmenter la naïveté, n'a pas omis la circonstance même du chien, qui est tout à fait dans la nature. Rollin, *Traité des Études*, I. IV. ch. III, § VIII, t. II, 1805, p. 623-624.

honorer Dieu, au milieu même des païens, pour leur faire connaître la vérité, comme le chante Tobie dans son cantique d'actions de grâce, qui peut être considéré comme l'épilogue de son livre: *Confitemini Domino, filii Israël, et in conspectu gentium laudate eum, quoniam ideo dispersit vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus et faciat scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum*, XIII, 3-4.

2<sup>o</sup> Mais en même temps que l'auteur poursuit ce but élevé, il en atteint un autre, presque sans y penser, celui d'éduquer ses lecteurs, non pas seulement ceux qui vivaient, comme lui et avec lui, captifs au milieu des Assyriens, mais ceux de tous les temps et de tous les lieux, par sa patience, II, 12, et par des exemples de toutes les vertus. — « [Le livre de Tobie] nous offre un tableau intime des vertus, des souffrances et des joies de l'exil de Tobie. Ce n'est pas le froid récit d'événements fortuitement rapprochés, mais le tableau plein de simplicité et de grandeur des épreuves d'un homme juste et miséricordieux. Tobie est un second Job, dont les malheurs et le salut sont liés à des événements qui font en même temps de son histoire le manuel des [époux]. L'exemple du jeune Tobie montre comment doivent se contracter et se célébrer les unions agréables à Dieu. L'humanité, l'amour paternel, la piété filiale, la douceur et la probité des deux Tobie sont le développement de la pensée fondamentale du livre; la confiance en Dieu ne peut tourner à la confusion du juste. Ainsi ce livre devient le livre élémentaire des parents qui veulent fonder une famille agréable à Dieu et marcher courageusement au devant des épreuves de la vie(1). » — Mais il n'est pas seulement le guide des pères et des mères, il renferme aussi des exemples et des enseignements pour tous; l'aumône y est recommandée avec insistance, I, 16-17, II, 1-2; IV, 7-12, 17; XII, 8-9; le grand précepte de la charité y est donné sous forme négative: *quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias*, IV, 16; cf. Matth., VII, 12; la prière revient constamment pour attirer les béné-

(1) Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, 1856, t. II, p. 92.

dictions de Dieu sur toutes les affaires importantes, iv, 20 ; III, 4-6 ; 11, 13-23 ; VI, 18 ; VIII, 6-10, etc. ; la fuite de tout péché est recommandée comme celle du seul mal véritable, iv, 23, etc. — L'intervention d'un ange, envoyé de Dieu, est un des traits principaux du livre de Tobie, qui nous révèle ainsi, d'une manière manifeste, la doctrine des anges gardiens. — Cette histoire est, comme celle de Job, une justification de la Providence ; mais dans Job le problème du mal est discuté théoriquement, ici il est résolu, pour ainsi dire, en action, par les incidents de la vie vulgaire.

## CHAPITRE VII.

### JUDITH.

#### ARTICLE I.

##### Introduction au livre de Judith.

Texte original. — Versions et manuscrits. — Caractère historique. — Auteur. — Date.

\* 535. — Du texte original du livre de Judith.

Nous n'avons plus le texte original du livre de Judith, non plus que celui de Tobie. Il est même incertain en quelle langue il a été primitivement écrit. D'après quelques-uns, il était en hébreu, d'après S. Jérôme en chaldéen (1). Ce qui est incontestable, c'est qu'il a été rédigé d'abord en une langue sémitique et non en grec, car 1<sup>o</sup> la version des Septante est hérrissée de locutions et de tournures orientales (2) ; la couleur est hébraïque, les constructions portent une empreinte tellement caractéristique qu'il est facile à un hébraïsant exercé, en lisant le récit, de reconstruire mentalement la phrase primitive. — 2<sup>o</sup> Aucun autre livre de l'Ancien Testament n'est

(1) S. Jérôme, *Præf. in Judith*, t. XXIX, col. 39.

(2) Judith, II, 17, et VII, 18 ; I, 16 ; II, 18 ; V, 9, 18 ; X, 7, et XII, 20, XIV, 19 ; I, 7 ; II, 23 ; 5 ; III, 20 ; VII, 15 ; X, 23 ; XI, 5 ; V, 28, etc.